



syndicat national autonome

du personnel de la BANQUE de FRANCE - Solidaires
SNABF Solidaires 74-1645 - 75049 Paris cedex 01 - Courriel : 1645-UT
Tél : 01 42 92 40 25 - Fax : 01 42 60 77 42 - [http : //www.snabf.org](http://www.snabf.org)

Union
syndicale
Solidaires

finances
Solidaires

Pour plus d'écologie et plus de social : un vrai combat syndical

Syndicalisme et écologie : des luttes convergentes à l'intérieur de l'entreprise

Alors que la crise économique et sociale qui perdure est brutale pour nombre d'entre nous, nous devons faire face collectivement à l'urgence de la crise climatique et énergétique.

Comme toutes les autres composantes de la société, le syndicalisme, légitimement centré sur la protection de l'emploi et des conditions de travail, doit aujourd'hui prendre en compte les questions majeures que pose la crise écologique.

Car syndicalisme et écologie ont partie liée : ce sont surtout les salariés qui meurent des cancers liés aux produits chimiques, des accidents du travail, de l'air pollué...

C'est dans les entreprises que se développent de nouvelles maladies liées au stress et à l'intensification du travail. L'actualité l'illustre de triste façon : la souffrance au travail peut aller jusqu'au suicide. De ce point de vue, le rôle des CHSCT, et de leurs élus représentants syndicaux, est primordial, alors même que la médecine comme l'inspection du travail sont de plus en plus marginalisées.

Par ailleurs, le syndicalisme se doit d'être un interlocuteur attentif face aux entreprises dont le discours de plus en plus « écologisant » ne s'accompagne pas nécessairement d'actes concrets et reste une posture seulement publicitaire. Chacun de nous le constate quotidiennement : les problèmes liés à la gestion des déchets, aux eaux et à l'air pollués, au bruit... sont bien souvent le fait d'entreprises peu soucieuses de leur responsabilité sociale. Dans le meilleur des cas, ces dernières commencent à se préoccuper de la protection de l'environnement et de la lutte contre le réchauffement climatique. Elles communiquent d'ailleurs largement sur le sujet. Par contre, elles « oublient » la plupart du temps d'appliquer les principes du développement durable au volet social, à la question de la gestion des ressources humaines et de la démocratie interne, voire à la question des relations avec le public.

Le rôle des syndicats sur l'ensemble des ces questions est donc fondamental pour interpeller les dirigeants et obtenir des avancées sociales.

Mutualiser pour renforcer l'action syndicale

Pour répondre efficacement à ces enjeux, le mouvement syndical doit s'attacher à rechercher des convergences et à construire des réseaux, qui permettront de mieux défendre ces revendications écologiques et sociales.



C'est ainsi que la FSU et l'Union Syndicale Solidaires ont décidé de réfléchir ensemble à ces questions. Une première rencontre a eu lieu le 2 décembre dernier confortant la volonté commune de poursuivre ces travaux. Cette démarche, au sein de laquelle le SNABF Solidaires prendra toute sa part, reste largement ouverte à d'autres organisations syndicales, car l'urgence écologique et sociale impose de construire rapidement de larges convergences.

À la Banque, le SNABF Solidaires est attentif à la démarche de développement durable initiée par nos dirigeants.

Notre syndicat sera vigilant et force de proposition, pour qu'au-delà d'un simple « vernis vert », la Banque prenne de véritables engagements concernant l'éthique financière, la lutte contre l'exclusion, et la qualité des relations sociales internes et externes.

La crise économique et financière que nous traversons illustre les graves manquements passés et présents, et prouve à quel point il est indispensable que le secteur financier change radicalement de comportement en devenant acteur du développement durable de nos économies.

La Banque de France, de par ses activités de contrôle et de supervision bancaire, d'expertise des entreprises et de services aux particuliers, se doit d'une part d'être exemplaire, et d'autre part, d'être « moteur » dans la mise en place d'une démarche de développement durable appliquée à l'économie et à la finance.

Jusqu'à il y a peu, le monde de la finance se sentait très peu concerné par le sujet. Il était communément accepté que les banques et les institutions financières ne polluent pas.

Aujourd'hui, on sait bien qu'il n'en est rien.

L'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE) affirme : « *Les enjeux du développement durable pour les institutions financières sont de deux ordres. D'une part, elles ont des problématiques développement durable communes aux autres entreprises ; d'autre part, elles ont une responsabilité particulière du fait de la spécificité de leur activité. La responsabilité des acteurs financiers est, bien entendu, d'assurer le bon fonctionnement des circuits financiers. Mais ils ont également une responsabilité en raison de leur influence sur le fonctionnement de l'économie. Parmi l'ensemble des secteurs de l'activité économique, l'industrie financière est celle qui a l'impact le plus structurant sur l'organisation et le fonctionnement de la totalité du système productif... Pour un nombre croissant de parties prenantes, le secteur financier sera jugé sur l'efficacité de ses méthodes, mais aussi sur l'utilité sociale et environnementale de ses finalités. À ce titre, il représente un formidable levier potentiel de changement* ».

❖ **La Banque de France doit être le garant irréprochable du respect de l'éthique financière.**

Au cœur des métiers de la finance, la Banque doit s'assurer de l'éthique de toutes les institutions qu'elle surveille. Toutes les règles édictées en la matière doivent être respectées, en particulier celles relatives à la **lutte contre le blanchiment** d'argent et la **délinquance financière**.

Avec l'ensemble des autorités financières (notamment européennes), la Banque doit mettre en place des règles et réglementations qui garantissent **une surveillance permanente et rigoureuse des opérations bancaires en la matière, ainsi qu'une réelle transparence, pour une plus grande lisibilité et traçabilité des mouvements financiers.**

Le SNABF Solidaires dénonce aussi toute complaisance envers les paradis fiscaux et l'évasion fiscale dont le système bancaire a facilité le développement durant des années. La lutte contre la fraude fiscale doit être une priorité absolue et la Banque, superviseur du système bancaire et des assurances, doit la rendre plus efficace.

❖ La Banque doit être réellement partie prenante dans la lutte contre l'exclusion.

Dès lors que le Gouverneur engage la BDF dans une démarche de développement durable, il ne peut plus affirmer « que le social ne fait pas partie des métiers de la Banque ».

Il ne peut pas non plus considérer que le surendettement ou la médiation du crédit sont des activités ponctuelles. Les vingt dernières années, et maintenant la crise financière, prouvent largement le contraire.

Et pourtant, la Banque avance à pas comptés et très retenus dans ce domaine. Le moins que l'on puisse dire est que l'activité de médiation du crédit qui lui a été confiée par le Gouvernement n'a pas soulevé l'enthousiasme parmi nos dirigeants. Le Gouverneur n'en souhaite pas la pérennisation, qui prendrait par exemple la forme d'une aide au financement de l'économie locale, notamment dans les secteurs du développement durable. Pourtant, la médiation du crédit est une opportunité pour notre Institution de se réinsérer dans la relation entre le système financier et l'entreprise, tellement malmenée depuis 15 ans au détriment de cette dernière.

Quant à la prévention et le traitement du **surendettement**, la Banque refuse invariablement depuis la création de ce service d'y mettre les moyens nécessaires, notamment les moyens humains. On sait dans quelles conditions travaillent nos collègues dans ces services. Les objectifs sont quantitatifs et non qualitatifs. Il faut « sortir les dossiers » et « faire du chiffre », au mépris de la qualité de la relation humaine. La dématérialisation du surendettement, le

traitement de masse programmé permettront certes d'augmenter les cadences. Mais la question sociale et humaine restera en suspens, si la Banque ne prend pas ses responsabilités dans ce domaine, et se contente de répondre par la mise en place de bornes informatiques.

Les agents sont mis sous pression par la Banque qui demande toujours plus de résultats chiffrés. Plutôt que d'exiger de l'abattage de dossiers, nos dirigeants devraient s'attacher à décliner la responsabilité sociale de la Banque vis-à-vis de son Personnel et vis-à-vis du public accueilli à nos guichets.

**Article du journal de « La voix du nord »
17 janvier 2010**

Le jour qui a compté : Mon rendez-vous à la Banque de France

La honte ne tue pas, dit la sagesse populaire. Mais il y a des hontes qui restent vivaces des années durant. Une lectrice, anonyme, on comprendra pourquoi, nous confie l'humiliation ressentie en allant présenter un dossier de surendettement à la Banque de France.

« Il y a quelques mois, à cause de grosses difficultés financières, j'ai dû monter un dossier de surendettement. Je n'en garde que honte et regrets. En effet, le jour du dépôt du dossier, je me présente à la Banque de France. Devant moi, il y a une autre jeune femme qui fait la même démarche. Elle est « reçue » au guichet par un employé qui détaille tout haut son dossier, page par page. Au bout de quelques minutes, je connais tout de sa vie et de ses problèmes. A son départ, les yeux baissés, elle n'aura vu que mes deux pieds. J'aurais voulu partir, mais, du fait de mes difficultés je ne pouvais pas. Vient mon tour. Là aussi, l'employé détaille toute ma vie tout haut, page par page. Quelle honte ! Il ne m'était déjà pas facile de faire cette démarche, mais en plus savoir que l'on détaille mes problèmes, ma vie, devant tout le monde, quelle humiliation ! À tel point que quelques temps plus tard, lors d'une demande de renseignements complémentaires pour faire passer mon dossier en commission, je n'ai pas donné suite pour ne pas avoir à renouveler cette expérience. J'ai préféré me passer de nourriture, de chauffage et d'autres choses que d'avoir à retourner à la Banque de France ».

Les responsables ne sont pas ceux qui sont aux avant-postes !

❖ **La Banque doit être partie prenante dans l'éducation économique et financière des plus jeunes.**

Elle envisage de mettre en place un passeport financier pour les classes de 3^{ème}. Afin de toucher tous les élèves, et notamment ceux qui à priori entreront le plus rapidement dans la vie active, **le SNABF Solidaires demande que ce type de formation soit également proposé aux élèves en apprentissage (CAP, BEP, voire lycées professionnels), en y mettant les moyens nécessaires.**

❖ **La Banque doit investir de nouveaux secteurs de la recherche économique et financière (analyses et études) – Elle doit être partie prenante d'une réflexion sur une croissance soutenable.**

Le SNABF Solidaires demande que la Banque s'appuie sur sa solide expérience en matière d'études économiques et financières pour alimenter la réflexion collective sur le développement durable et la croissance soutenable. Ces études, moins « classiques », mais plus novatrices doivent être considérées à égale importance avec les études reprenant des schémas d'analyse habituels qui ont montré leurs limites en termes de pertinence.

En particulier, la Banque doit être à même de mettre en lumière les enjeux émergents en termes économiques et financiers et de faire des propositions pour développer le financement de la protection de l'environnement et l'accessibilité au crédit.



Le SNABF Solidaires sera vigilant sur l'efficacité, et donc les résultats, de la démarche de développement durable engagée par la Banque. En particulier, le SNABF Solidaires demande que soient mis en place des outils de diagnostic et de suivi où le qualitatif sera prépondérant afin de mesurer l'impact des dispositifs, et d'en permettre l'amélioration constante.

Pour nous, la démarche de développement durable à la Banque passe impérativement par :

- L'implication forte de ses dirigeants,
- la motivation et la formation des managers et des équipes,
- la possibilité donnée à chaque agent de participer à la réflexion engagée,
- la publication d'une liste d'engagements et d'objectifs, puis des indicateurs de suivi,
- l'attribution de budgets spécifiques.

Elle suppose de reconnaître avant toute chose, que les femmes et les hommes qui font vivre l'entreprise, en mettant à son service leur expérience, leurs compétences, leur savoir faire et leur motivation, sont essentiels pour l'entreprise.

 Si vous souhaitez **adhérer au SNABF Solidaires**, merci de remplir et de signer ce coupon :

NOM : Prénom :

NOM de jeune fille :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville : Adresse Internet :

Date de Naissance :/...../..... Matricule : ☎ :

Catégorie : Grade à la Banque : Indice :

Succursale, service : Code courrier :

À

, le

Signature :